

MÉMOIRE
du
SAM
(Système alimentaire montréalais)

présenté à
la Commission sur le développement social et la diversité
montréalaise (Ville de Montréal)

dans le cadre de la CONSULTATION PUBLIQUE :
*« Analyse de l'opportunité, pour l'agglomération de Montréal, de
se doter d'un conseil de politiques alimentaires (CPA) »*

02 octobre 2015

Rédaction du mémoire:

Ghalia Chahine

Coordination du Système alimentaire montréalais (SAM)

Montréal, Métropole en santé

Tel : 514-483-3466

gchahine@credemontreal.qc.ca

Ont contribué à l'élaboration du mémoire:

Concertation Montréal

Direction de santé publique- CIUSSS du Centre-Sud de l'île de Montréal

Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Pêcheries du Québec (MAPAQ)- Direction régionale Montréal-Laval Lanaudière

Québec en Forme-région de Montréal

Regroupement des éco-quartiers

Table de concertation sur la faim et le développement social du Montréal métropolitain

LISTE D'ACRONYMES

CPA	Conseil des politiques alimentaires
CP-SAM	<i>Comité de partenaires du SAM</i>
CRÉ-Mtl	<i>Conférence régionale des élus de Montréal</i>
CSDM	<i>Commission scolaire de Montréal</i>
DSP de Mtl	<i>Direction de santé publique- -Montréal</i>
MAPAQ	<i>Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Pêcheries du Québec</i>
MPA	<i>Montréal physiquement active</i>
PDZA	<i>Plan de développement de la zone agricole</i>
SAM	<i>Système alimentaire montréalais</i>
TIR-SHV	<i>Table intersectorielle régionale en saines habitudes de vie (Montréal, métropole en santé)</i>
UPA	<i>Union des producteurs agricoles</i>

Le présent mémoire du comité de coordination du Plan de développement d'un système alimentaire durable et équitable de la collectivité montréalaise (SAM 2025) souhaite contribuer à la réflexion de la Commission sur le développement social et la diversité montréalaise relativement à l'opportunité, pour l'agglomération de Montréal, de se doter d'un conseil de politiques alimentaires (CPA).

Nous présenterons en un premier temps, le SAM (bref historique, détails sur la démarche et la gouvernance en place, les outils déjà développés). En un deuxième temps, nous élaborerons quelques pistes de réponses aux questions posées par la Commission sur un CPA montréalais ou un conseil du système alimentaire montréalais.

1. Le SAM : BREF HISTORIQUE

À la suite d'une réflexion stratégique (2010-2011) dans le cadre des travaux de son comité «Nourrir Montréal», la CRÉ de Montréal a entamé, avec ses partenaires, la démarche d'élaboration d'un plan de développement d'un système alimentaire durable et équitable de la collectivité montréalaise (SAM 2025).

En voici les grandes étapes et les dates importantes :

1.1 Plan de développement d'un système alimentaire durable et équitable de la collectivité montréalaise (SAM 2025)¹

Décembre 2011 – mars 2014

La CRÉ de Montréal entreprend, avec ses partenaires, la démarche d'élaboration d'un Plan de développement d'un système alimentaire durable et équitable de la collectivité montréalaise (SAM 2025)- *Annexe 1*.

Successivement présidé par madame Diane De Courcy et par monsieur Francesco Miele, du comité exécutif de la CRÉ de Montréal, l'élaboration du Plan de développement SAM 2025 a mobilisé quelque 80 organisations locales et régionales qui ont participé, à des degrés divers, à une quinzaine d'ateliers.

Ce travail a été fait sous l'égide d'un comité de pilotage, composé de 20 organisations et institutions locales, régionales et nationales, représentatives du milieu et préoccupées par les dimensions sociale, environnementale ou économique.

Placé sous le signe de l'innovation, le Plan de développement SAM 2025 représente un outil de planification permettant à la collectivité montréalaise d'envisager son avenir alimentaire avec cohérence et complémentarité.

En se basant sur les constats et expériences de quelques deux-cent quatre-vingt dix (290) participants issus de 80 organisations montréalaises, locales, régionales et nationales, sur les échanges intersectoriels (15 ateliers de travail en 2012-2013), sur les travaux du comité de

¹Le document complet du SAM 2025 peut être consulté en ligne au lien suivant : http://credemontreal.gc.ca/wp-content/uploads/2014/03/brochure_SAM.pdf

pilotage (20 organisations et institutions membres) ainsi que sur les données spécifiques les plus à jour pour chaque secteur du système alimentaire (production, transformation, distribution et consommation), ce grand chantier de réflexion aura permis de poser les fondements d'une stratégie alimentaire montréalaise qui s'appuie sur une vision collective claire et fédératrice : « Innover pour mieux se nourrir et se développer- **En 2025, toutes et tous les citoyennes et citoyens de l'île de Montréal ont accès à une saine alimentation diversifiée, de proximité et abordable dans une perspective de développement durable** ». Pour concrétiser cette vision et baliser cette stratégie, 14 axes d'intervention ont été identifiés.

INNOVER POUR MIEUX SE NOURRIR ET SE DÉVELOPPER
 En 2025, toutes les citoyennes et tous les citoyens de l'île de Montréal ont accès à une saine alimentation diversifiée, de proximité et abordable dans une perspective de développement durable.



Ces orientations interpellent l'ensemble des acteurs du système alimentaire, qu'ils interviennent au plan de la production, de la transformation, de la distribution ou de la consommation, et ce, à différentes échelles, locale ou régionale.

L'engagement des partenaires des milieux industriel, commercial, institutionnel, municipal et communautaire à intégrer les orientations dans leurs programmes ou leurs projets et à contribuer à la réalisation d'un plan d'action collectif ciblant des actions régionales assurera sa mise en œuvre.

31 mars 2014

La Conférence régionale des élus de Montréal et ses partenaires ont dévoilé ce premier Plan de développement d'un système alimentaire durable et équitable de la collectivité montréalaise (Plan de développement SAM 2025)¹.

28 avril 2014

En assemblée du conseil municipal, la Ville de Montréal déclare¹) son adhésion au Plan de développement d'un système alimentaire durable et équitable de la collectivité montréalaise SAM 2025 – innover pour mieux se nourrir et se développer; 2) sa contribution sa réalisation à travers sa propre planification et 3) son association à ses partenaires régionaux pour une structure de gouvernance à l'échelle de l'agglomération qui portera les enjeux du système alimentaire montréalais de façon permanente (CM14-0331).

1.2 Plan d'action SAM 2014-2016

Mai 2014- février 2015

Afin d'assurer une plus grande représentativité au sein du SAM, le Comité de partenaires du SAM est élargi pour inclure, dorénavant, 35 organisations et institutions locales, régionales et nationales, représentatives du milieu et préoccupées par les dimensions sociale, environnementale ou économique.

Composition du comité élargi de partenaires SAM

Gouvernance SAM 2025 COMITÉ DE PARTENAIRES Élargi		Plan de développement d'un système alimentaire durable et équitable de la collectivité montréalaise (SAM 2025)		
	SECTEUR (descriptif)	Catégorie (thème- échelle)	ORGANISME INVITÉ	
Comité coordination: Ressource de coordination: Ghalia Chahine	ÉCONOMIQUE	Transformation- marchés	MAPAQ, * SMTAM (Dir gén transf. alimentaire et des marchés)	
		Soutien et promotion - régional	CIBIM (Conseil des industries du bioalimentaire de l'île de Montréal)	
		Soutien & développement- régional	CDEC	
		Développement- régional	CESIM- économie sociale	
		Fournisseur -HRI- régional	ITHQ (Institut Tourisme et hôtellerie du Québec)	
		Distribution -grands réseaux	Conseil Canadien du commerce de détail	
		Distribution circuits courts- régional	Corporation de gestion des marchés publics de Montréal	
		Promotion- régional	Tourisme Montréal	
		Consommateurs	Option consommateurs	
			Consommation responsable- régional	Équiterre
			Agriculture urbaine	Groupe de travail en agriculture urbaine
		7 membres* (1 social, 1 environnement, 1 économique + Concertation Montréal, QeF, Ville de Montréal, DSP)	ENVIRONNEMENT	Milieux de vie durables- régional
Milieux de vie durables- local	Regroupement des éco-quartier *			
Innovations urbaines -local	Centre d'écologie urbaine			
Innovations urbaines -local	Marché Frontenac			
Innovations urbaines- régional	Vivre en ville			
Collectif- institutionnel	Ville de Montréal- Direction Développement Durable*			
Chaîne bioalimentaire- régional	M.A.P.A.Q. - Mt-Laval-Lanaudière (direction régionale)*			
PMAD- métropolitain	C.M.M. (Communauté métropolitaine de Montréal)- suivi			
Production- régional	U.P.A. (Union des producteurs agricoles)- confédération			
Gestion matières organiques résiduelles	Recyc-Quebec			
Planification et aménagement du territoire	Ville de Montréal- Bureau du Plan			
	SOCIAL			Communautaire- régional
		Communautaire- régional	Centraide	
		communautaire- régional	Table sur la Faim *	
		Communautaire- régional	Coalition montréalaise des tables de quartiers	
		Communautaire- régional	Collectif de la Table des écoliers	
		Collectif- institutionnel	Ville de Montréal-Direction diversité sociale *	
		Institutionnel/ interuniv.- régional	Université de Montréal- nutrition	
		Scolaire- régional	CSDM (commissions scolaires)	
		Préscolaire- régional	RCPEIM	
		Dépannage -Régional	Moisson Montréal	
		Communautaire	Centraide	
		Santé- institutionnel	DSP-Mtl (Direction de Santé Publique)*	
Habitudes de vie- régional	Québec en forme-Montréal *			
Développement - régional	Concertation Montréal *			

À partir de mai 2014, le comité de partenaires entreprend la démarche d'élaboration du Plan d'action 2014-2016- *Annexe 2*.

Suite à une trentaine de rencontres de travail (régionales et sectorielles) et à un important exercice de priorisation, 4 objectifs SAM ont été identifiés comme étant prioritaires à court terme :

1. Renforcer le maillage régional
2. Favoriser l'accès physique à une saine alimentation
3. Développer et consolider l'offre et la demande alimentaire en institutions publiques (secteur : éducatif, municipal, de la santé)
4. Soutenir le développement de l'agriculture urbaine et périurbaine

Le Plan d'action SAM 2014-2016 soutiendra plus d'une vingtaine de projets régionaux dont la réalisation est assurée par 13 organisations régionale ou locale.

À ces 4 objectifs SAM, plusieurs actions régionales transversales en saines habitudes de vie s'ajoutent et marquent le début d'une collaboration plus étroite avec le secteur des sports et de l'activité physique (Montréal physiquement active) :

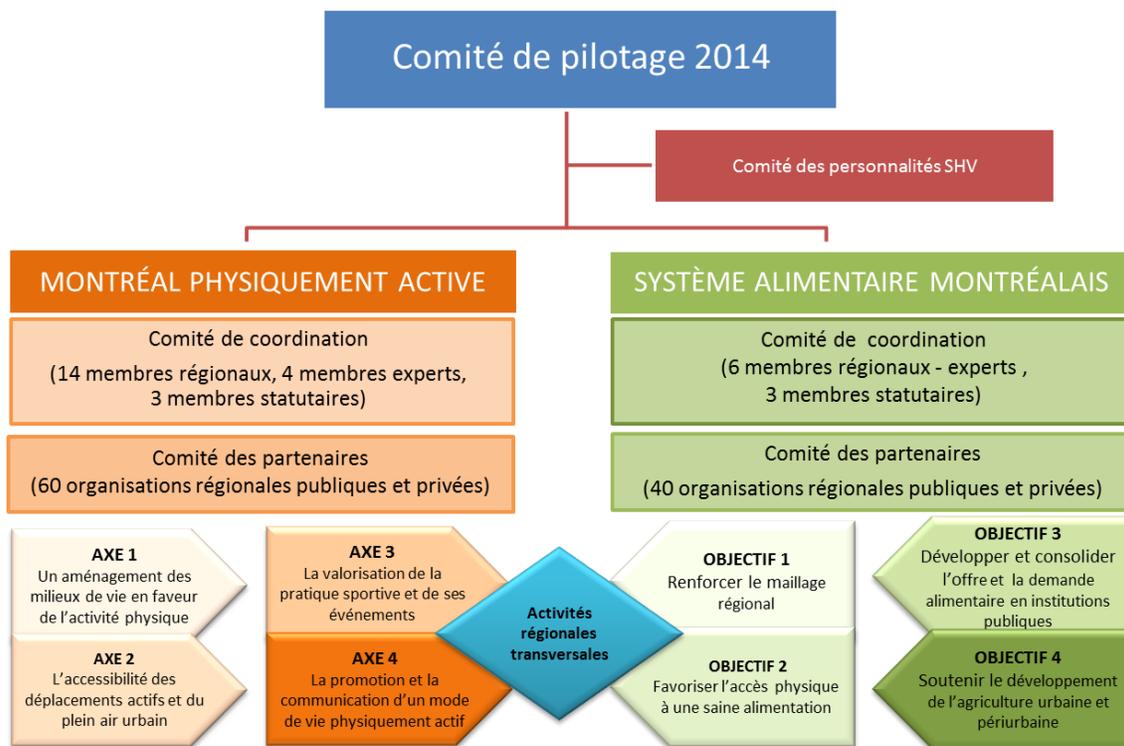
1. Mise sur pied d'un fonds régional en SHV
2. Développement d'une plateforme régionale en SHV
3. Formation en SHV pour le milieu municipal
4. Partenariat avec la 51^e finale des Jeux du Québec

19 novembre 2014

La convention de subvention entre la CRÉ de Montréal et Québec en Forme est signée en lien avec le Plan d'Action régional –volet « système alimentaire montréalais ».

Le SAM s'intègre officiellement, avec Montréal physiquement active (MPA), au Plan d'action et à la structure de la nouvelle table intersectorielle régionale pour les saines habitudes de vie pour la région de Montréal (Montréal, métropole en santé).

Structure opérationnelle régionale de Montréal, métropole en santé



18 mars 2015

Le plan d'action SAM 2014-2016 est adopté officiellement. Le SAM soutiendra 22 projets régionaux qui seront réalisés par 14 organismes porteurs montréalais locaux et régionaux jusqu'en 2016.

30 juin 2015,

Suite à l'abolition des CRÉ, une nouvelle convention de subvention est signée entre Québec en Forme et Concertation Montréal assurant ainsi un relai au niveau de la gestion du fonds et une continuité au niveau de la mise en œuvre du Plan d'action SAM 2014-2016.

2. Le CPA : QUELQUES PISTES DE RÉPONSES

2.1 Réflexions générales sur l'opportunité, pour l'agglomération de Montréal de se doter d'un conseil des politiques alimentaires (CPA)

Dans le contexte montréalais, le SAM a, depuis 2011, établi une gouvernance régionale inclusive et intersectorielle qui assure l'élaboration concertée d'orientations et d'objectifs régionaux fondés sur une vision commune. Étant reconnu comme le reflet de « l'intérêt renouvelé des Montréalais envers une alimentation saine et une agriculture de proximité² », le SAM peut donc être considéré comme un acquis régional majeur pour l'agglomération de Montréal.

De façon globale, les attentes et les contributions du SAM pour un CPA montréalais ou un conseil du système alimentaire montréalais sont :

Les attentes du SAM:

- Maintenir l'échelle de l'agglomération afin d'assurer une cohérence territoriale régionale.
- Reprendre la structure de gouvernance du SAM car elle assure une représentativité et un équilibre des différents maillons et secteurs du système alimentaire.
- Développer, suite à un avis favorable de la part de la Commission, un modèle de CPA adapté au contexte montréalais en lien avec le SAM.
- Reconnaître, maintenir et prioriser les orientations, les axes d'interventions et les objectifs identifiés par les participants et les partenaires SAM 2025.

Les contributions régionales du SAM :

- Depuis 2011, les partenaires SAM ont largement contribué (R.H) dans l'élaboration et la mise en œuvre du SAM. Plusieurs directions de la Ville de Montréal ont participé et contribué au SAM, dont la Division du développement durable, le Service de la diversité sociale et des sports, la Division de la planification urbaine /Direction de l'urbanisme, le Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal et le Service du développement économique.
- Investissements importants de plusieurs partenaires SAM (+/- 1.5 M\$) depuis 2011 par la Ville de Montréal, la DSP-Mtl, la CSDM, la CRÉ de Mtl et Québec en Forme.
- Maillage/réseautage/mobilisation régional de l'ensemble des acteurs régionaux, locaux et nationaux.
- Cohérence et complémentarité des actions et des projets régionaux en saine alimentation.

² Déclaration d'adhésion de la Ville de Montréal au Plan de développement d'un système alimentaire durable et équitable de la collectivité montréalaise (SAM 2025) , séance ordinaire du conseil municipal du lundi 28 avril 2014. P. 16-17 (ref. CM 14 0331)

- Une vision stratégique reconnue et des orientations régionales claires à long terme (2025)
- Partenariat régional fort en saines habitudes de vie à travers la TIR-SHV et avec MPA
- Plus de 22 projets régionaux SAM directement soutenus entre 2014-2016 par le biais d'un investissement de près de 350 000\$.

2.2 Analyse détaillée de la pertinence de doter l'agglomération de Montréal d'un CPA

En 2014, plus de 263 villes nord américaines se sont dotées d'un conseil des politiques alimentaires dont 57 au Canada³. Plusieurs de ces villes ont aussi adopté des politiques, des règlements ou des mesures en appui à leur stratégie alimentaire régionale. En juillet 2015, 45 villes à travers le monde signent le *Milan Food Policy Act*, un protocole international qui engage les maires et les décideurs urbains à coordonner leurs efforts pour un système alimentaire équitable et durable. Le mouvement est clair et la tendance lourde à l'échelle mondiale.

L'agglomération de Montréal connaît depuis une dizaine d'année une effervescence en matière d'alimentation et s'inscrit clairement dans la mouvance mondiale favorable à une réflexion stratégique sur son système alimentaire et à son intégration dans la planification et le développement des municipalités et des milieux de vie.

Le mémoire du SAM proposera quelques pistes de réponses qui pourraient contribuer à l'analyse sur l'opportunité de se doter d'un conseil des politiques alimentaires à l'échelle de l'agglomération de Montréal de la Commission sur le développement social et la diversité montréalaise.

L'agglomération de Montréal foisonne de projets novateurs et d'acteurs locaux et régionaux engagés en saines alimentation.

Le besoin d'un lieu de rencontre, de partage, de référence et de maillage régional est perceptible depuis la mise sur pied du comité Nourrir Montréal en 2005

La nécessité d'une instance de coordination, de mobilisation et de réseautage est établit depuis 2012, dès le début des travaux sur le Plan de développement SAM 2025.

Le SAM répond clairement à un besoin exprimé de cohérence, concertation, d'intersectorialité facilitant la mise en œuvre des objectifs communs et reliant les initiatives entre elles.

Conçu avec une architecture (gouvernance, outils de planification, fonctionnement) organique, le SAM répond à une nécessité d'adaptation et de transformation selon les besoins des partenaires SAM et du contexte social, économique et politique.

Avec le SAM, l'agglomération de Montréal possède donc déjà un acquis majeur qui a de nombreuses caractéristiques d'un CPA.

Ainsi, dans le cas où l'agglomération exprime un avis favorable à la création d'un CPA montréalais, **le SAM pourrait tout à fait constituer une base solide et riche pour une telle instance.**

³ The John Hopkins Bloomberg school of public Health. <http://www.jhsph.edu/research/centers-and-institutes/johns-hopkins-center-for-a-livable-future/projects/FPN/directory/index.html>

2.2.1 Le rôle d'un CPA dans le contexte montréalais

Afin de répondre aux besoins montréalais, un CPA montréalais devrait assurer les rôles suivants :

1. Maillage régional

Comme le SAM, un CPA devra d'abord mettre l'emphase sur le maillage régional par la coordination, mobilisation, le réseautage et la représentation ainsi que l'établissement d'un lien avec l'échelle locale des arrondissements et des villes liées. Ce rôle a clairement été articulé par l'ensemble des participants comme étant un besoin majeur et une priorité incontournable de toute instance régionale en alimentation. Un CPA devient un lieu de rencontre, d'échanges et de partages entre les acteurs locaux, régionaux et nationaux et des bonnes pratiques montréalaises.

2. Recommandations et accompagnement

Le rôle de « conseiller stratégique régional en saine alimentation » d'un CPA est particulièrement intéressant à développer et à confirmer. L'appui à la mise en place d'un système alimentaire montréalais équitable et durable passe par des recommandations et un accompagnement au niveau des modifications de politiques, stratégies, planifications, règlements et au niveau régional ou local (selon les besoins). Un lien direct avec les instances municipales et décisionnelles de l'agglomération est particulièrement important à établir afin de s'assurer de la mise œuvre et de l'opérationnalisation de la planification et des objectifs identifiés collectivement.

3. Appui et promotion

Afin d'assurer le rayonnement des efforts régionaux et locaux en saine alimentation et en saines habitudes de vie à Montréal, un CPA devrait appuyer et promouvoir les initiatives régionales afin de répondre aux enjeux locaux et régionaux en saine alimentation.

2.2.2 Les enjeux prioritaires qui devraient être abordés

Dans le cadre de la démarche SAM 2025, l'ensemble des participants et des partenaires SAM dont la Ville de Montréal, la DSP de Mtl, le MAPAQ et l'UPA, ont convenu d'une vision commune et de 5 orientations prioritaires pour Montréal qui adressent directement les enjeux régionaux tels que définis par l'ensemble des partenaires SAM 2025. Ces 5 grandes orientations sont :

- 1) Enrichir l'offre alimentaire montréalaise
- 2) Réduire l'empreinte écologique du système alimentaire
- 3) Favoriser l'accès à une saine alimentation
- 4) Promouvoir la saine alimentation
- 5) Renforcer le maillage régional

Il serait opportun qu'un CPA montréalais reconnaisse, maintienne et accompagne la réalisation de ces 5 orientations afin d'assurer l'accès à une saine alimentation diversifiée, de proximité et abordable dans une perspective de développement durable pour tous.

Il importe d'autre part, qu'un CPA montréalais maintienne son engagement régional en matière de saines habitudes de vie en étroite collaboration avec la Table intersectorielle régionale en saines habitudes de vie (Montréal, métropole en santé) et avec Montréal physiquement active (MPA). Cette collaboration est déjà très bien entamée et un CPA montréalais pourrait grandement profiter d'une synergie régionale forte et bien établie.

2.2.3 Le modèle de fonctionnement le plus approprié

Le SAM a permis à l'agglomération de Montréal de tester, depuis 2012, un modèle de fonctionnement adapté à la complexité du système alimentaire montréalais, à la richesse des initiatives locales et régionales et à la multitude des enjeux et des acteurs montréalais.

Premièrement, ce modèle de fonctionnement se fonde sur une planification régionale concertée et commune et sur des outils détaillés, tels le Plan de développement et le Plan d'action qui identifient à moyen et court terme les actions prioritaires.

Deuxièmement, ce modèle de fonctionnement se structure autour de plusieurs comités:

- un comité de coordination composé d'un représentant de chacun des 3 secteurs (environnement, social, économie), de la ressource de coordination, de représentants des bailleurs de fonds, de la direction de la santé publique et du MAPAQ et du gestionnaire de fonds. Le comité de coordination assume le rôle d'un comité exécutif par le suivi des dossiers, des décisions administratives et des sous-comités stratégiques. Le comité de coordination se rencontre en moyenne une fois aux 6 semaines.
- un grand comité de partenaires qui valide les orientations stratégiques, et constitue un lieu d'échange, de partage d'expériences et de bonnes pratiques. Le comité de partenaires SAM se rencontre en moyenne 4 fois par an.
- des comités de travail, regroupant des acteurs terrain pour étudier, tester et mettre en œuvre des initiatives alimentaires régionales.

Pouvant, certes, être adapté ou ajusté, le modèle de fonctionnement établi par le SAM est « rodé », fonctionne bien et répond aux besoins des praticiens et intervenants locaux et régionaux depuis 3 ans.

2.2.4 L'instance à laquelle il devrait être rattaché

Plusieurs modèles existent quand à l'affiliation d'une instance régionale officielle.

Il importe de préciser que pour assurer une contribution réelle et un impact régional positif d'un CPA montréalais, il semble essentiel que l'instance soit autonome avec un lien direct au bureau du maire.

De nombreuses directions et services municipaux touchent directement ou indirectement à des enjeux alimentaires. À titre d'exemple, à la Ville de Montréal, plusieurs directions et services traitent d'enjeux alimentaires, la direction diversité sociale (sécurité alimentaire, Lutte à la pauvreté, SAM), la direction des grands parcs (Paysages humanisés sur Ile Bizard, Parc agricole du bois de la Roche, Ferme D3Pierres au Parc Cap st Jacques), le direction de planification

(PDZA, SAM), la direction de développement économique (Projet dépanneurs santé), et la direction du développement durable (Comité permanent en agriculture urbaine, SAM). Quoique toutes actives et engagées dans plusieurs dossiers alimentaires, aucune direction ou service de la Ville de Montréal ne possède le mandat de mise en œuvre de l'ensemble de la stratégie alimentaire régionale pour tout le système alimentaire.

Un CPA propose des mesures et des politiques, assure la concertation régionale et développe des partenariats et fait des recommandations et des avis sur les divers enjeux et problématiques du système alimentaire régional. L'efficacité d'une telle instance à long terme dépend entièrement du degré d'autonomie dont elle dispose et la neutralité nécessaire pour continuer à être considéré comme le porte voix des partenaires locaux et régionaux.

2.2.5 Les ressources requises pour lui permettre de remplir adéquatement son rôle

Constituant l'instance montréalaise la plus apparentée à une structure d'un CPA avec un budget réaliste de mise en œuvre, le SAM peut être analysé pour identifier les besoins en ressources.

Il serait des plus intéressants de reprendre la structure budgétaire actuelle du SAM car elle assure non seulement une permanence mais aussi d'avoir un budget « levier » qui permet d'appuyer certains projets innovants en agissant comme stimulant d'un montage financier ou d'une collaboration multi-partenariale régionale.

Concrètement, le budget global d'un CPA pourrait se structurer autour de deux postes budgétaires : un budget de fonctionnement et de réalisation des mandats spécifiques à la coordination, la mobilisation, le réseautage et la représentation que pourrait assurer, en totalité ou en grande partie, l'agglomération de Montréal et puis un budget « levier » de soutien au développement d'un système alimentaire équitable et durable basé sur un montage financier avec d'autres institutions et organisations régionales et nationales.

Un CPA de l'agglomération de Montréal efficace et proactif pourrait donc avoir un budget global annuel entre 410 000\$ et 430 000\$. De façon plus détaillée, le budget CPA pourrait se répartir de la façon suivante :

Tout d'abord, deux ressources de coordination (une ressource principale et un(e) chargé(e) de projets) sont nécessaires vu la complexité du système alimentaire montréalais et la multitude d'enjeux à traiter, de secteurs à mailler et d'acteurs à rejoindre.

Afin d'assurer une permanence en ressources humaines pour la coordination, la mobilisation, réseautage et la représentation d'un CPA régional efficace un budget annuel approximatif de 210 000\$-230 000\$ est requis. Ce montant inclurait 1 événement régional annuel de partage et réseautage des bonnes pratiques innovantes montréalaises ainsi qu'un budget minimal de fonctionnement (production de matériel, diffusion, promotion, etc...)

Ensuite, au travail de coordination, mobilisation, réseautage et représentation, un CPA engagé et actif se doit de contribuer activement au développement d'un système alimentaire équitable et durable. Il serait intéressant qu'un CPA un volet « interventions concrètes » qui permettrait de appuyer et même initier en collaboration avec les acteurs du milieu des initiatives locales,

sous-régionales et/ou régionales. Un fonds de soutien à des projets innovants conformes aux orientations et axes d'intervention identifiés dans le Plan de développement et le plan d'action est donc nécessaire. Tel que mentionné précédemment, ce fonds pourrait être complété par des ententes de partenariats stratégiques.

3. CONCLUSION

À partir de la vision SAM 2025 et des orientations SAM 2025 identifiées, un CPA pourra prioriser, avec ses partenaires, des cibles régionales précises et des intersections locales/régionales ou régionales/nationales spécifiques dans le cadre de sa planification stratégique.

Autonome avec un lien direct au bureau du maire, un CPA nécessitera un appui financier de la part de l'agglomération de Montréal qui devrait être complété par un montage financier multi partenarial.

Un conseil des politiques alimentaires ou conseil du système alimentaire montréalais constituerait une opportunité pour l'agglomération de Montréal de contribuer directement et activement au développement d'un système alimentaire équitable, solidaire et durable pour tous.

Annexe 1- Synthèse Plan de développement SAM 2025

ORIENTATION 1 Enrichir l'offre alimentaire montréalaise	ORIENTATION 2 Réduire l'empreinte écologique du système alimentaire	ORIENTATION 3 Favoriser l'accès à une saine alimentation	ORIENTATION 4 Promouvoir la saine alimentation	ORIENTATION 5 Renforcer le maillage régional
<p>Axe 1 - Diversification des productions</p> <ul style="list-style-type: none"> » Développer le potentiel de production alimentaire de l'agglomération de Montréal (périsseur les terres, augmenter la culture et diversifier la production) » Appuyer les projets misant sur l'innovation en termes de diversification et promotion des productions régionales » Soutenir des projets vers la transformation et la distribution à différentes échelles et adaptés aux besoins des groupes, acteurs et milieux <p>Axe 4 - Pertes et gaspillage alimentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> » Promouvoir la réduction du gaspillage alimentaire en amont (pertes aux champs et qualité de produits transformés) et la réduction des pertes en aval (pertes lors de la fabrication, la distribution, la redistribution ou de consommation des aliments hors standards de marché, tout en respectant les règles de salubrité) 	<p>Axe 2 - Accompagnement des entreprises</p> <ul style="list-style-type: none"> » Développer une offre de services utiles pour soutenir la croissance des entreprises du secteur biotraitement et le développement des habitudes stratégiques des entrepreneurs montréalais en alimentation » Soutenir le positionnement et l'accès des produits aux marchés : promotion de l'achat local, sensibilisation à l'amélioration de l'offre alimentaire saine et participations regroupées » Soutenir les projets d'entreprises existants souhaitant intégrer les réseaux de distribution nationaux ou internationaux (réseautage et positionnement) <p>Axe 5 - Technologies vertes</p> <ul style="list-style-type: none"> » Appuyer les projets misant sur l'innovation en termes d'usage de technologies vertes 	<p>Axe 3 - Circuits et espaces urbains et périurbains</p> <ul style="list-style-type: none"> » Faciliter l'implantation de nouveaux espaces et activités d'agriculture urbaine et périurbaine à Montréal afin de multiplier les lieux de production alimentaire saine de proximité » Reconnaître et promouvoir le multifonctionnalité des agricultures montréalaises à l'échelle régionale et métropolitaine » Promouvoir l'intégration d'espaces alimentaires dans la planification des nouveaux projets urbains <p>Axe 6 - Biodiversité et initiatives écoresponsables</p> <ul style="list-style-type: none"> » Maintenir les engagements et encourager la mise sur pied de nouvelles initiatives de différents organismes et institutions » Appuyer les initiatives de production alimentaire écologiquement responsables employant des intrants qui respectent les normes pratiques environnementales et contribuent à la préservation de la biodiversité urbaine et périurbaine (paysages, corridors naturels, agroécologie) <p>Axe 7 - Accessibilité pour tous</p> <ul style="list-style-type: none"> » Appuyer les initiatives qui améliorent l'accès physique (à distance de marche) aux aliments sains dans et autour des milieux de vie à l'échelle de la région de Montréal » Réaffirmer le rôle des pouvoirs publics dans la préservation des valeurs d'équité et de sécurité du système alimentaire montréalais en lien avec l'accès à une alimentation saine et suffisante pour la population montréalaise à faible revenu 	<p>Axe 8 - Transfert de connaissances et sensibilisation</p> <ul style="list-style-type: none"> » Mixer sur l'accès à la connaissance de base (sur la saine alimentation, les habitudes culinaires, l'agriculture, etc.) dans les communautés » Sensibiliser et influencer les décideurs pour rendre accessibles les aliments sains dans tous les milieux de vie » Assurer la qualité des interventions par la formation des intervenants <p>Axe 9 - Promotion et communication</p> <ul style="list-style-type: none"> » Concevoir une campagne de promotion de la saine alimentation, de l'agriculture montréalaise, de la production/consumation locale et de sensibilisation aux pertes en champs, à la surconsommation et au gaspillage au sein des pouvoirs publics » Accroître la visibilité des politiques alimentaires institutionnelles par des programmes de formation du personnel » Soutenir et promouvoir l'innovation et l'entrepreneuriat dans les formes de liens misant sur la créativité de partenariats nouveaux et de modèles alternatifs » Promouvoir et influencer les politiques et les mesures de soutien favorisant la saine alimentation <p>Axe 10 - Diversité communautaire</p> <ul style="list-style-type: none"> » Mettre en valeur la richesse de la diversité montréalaise dans les projets en alimentation » Renforcer les liens, le réseautage et les maillages intercommunautaires à travers une approche inclusive citoyenne 	<p>Axe 11 - Coordination</p> <ul style="list-style-type: none"> » Mettre en œuvre le plan d'action SAM 2025 (priorité, réalisation, suivi et évaluation) <p>Axe 12 - Mobilisation</p> <ul style="list-style-type: none"> » Mobiliser le réseau régional et suprarégional d'acteurs/partenaires intersectoriels <p>Axe 13 - Réseautage</p> <ul style="list-style-type: none"> » Faciliter le réseautage entre les différents paliers (local, régional, national) » Outiller la région pour disposer de données complètes et mises à jour pour l'ensemble des composantes du système alimentaire (notamment par la mise sur pied d'un réseau de chercheurs/chercheuses universitaires (interdisciplinaires et interdisciplinaires)) <p>Axe 14 - Représentation</p> <ul style="list-style-type: none"> » Promouvoir une plus grande visibilité et adaptabilité des outils et programmes nationaux en fonction des réalités propres à la Métropole » Mettre en valeur le système alimentaire montréalais dans les outils de planification (plans, règlements, stratégies...)

Annexe 2- Synthèse Plan d'action SAM 2014-2016

Table intersectorielle régionale de Montréal - Saines habitudes de vie PLAN D'ACTION SAM (système alimentaire montréalais) 2014-2016	
OBJECTIFS	
1	<p>Renforcer le maillage régional Coordination, mobilisation, réseautage, représentation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Activités « Midi-SAM » • Contribution aux travaux sur une instance régionale en alimentation • Mise en valeur d'initiatives en alimentation (ex : Défi-5/30) • Mise sur pied d'un réseau de recherche interuniversitaire
2	<p>Favoriser l'accès physique à une saine alimentation Appuyer les initiatives qui améliorent l'accès physique aux aliments santé dans et autour des milieux de vie à l'échelle de la région de Montréal</p> <ul style="list-style-type: none"> • Projet dépanneurs santé : « Une Pomme avec ça ? » • Marchés solidaires aux abords des stations de métro • Réseau régional sur l'approvisionnement d'initiatives solidaires et de réseaux alternatifs. • Production solidaire sur les terres agricoles du Bois-de-la-Roche (projet Cultiver l'Espoir) • Formation pour les organismes en solidarité alimentaire • Événements de partage de connaissances pour améliorer l'accès physique à une saine alimentation
3	<p>Développer et consolider l'offre et la demande alimentaire en institutions publiques Développer une stratégie régionale 2025 identifiant les besoins spécifiques dans les institutions publiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diagnostic - approvisionnement en institutions publiques (secteur éducatif, municipal et de la santé) • Projet pilote - approvisionnement en institutions publiques (développement d'une boîte à outils) • Conférence nationale sur l'offre alimentaire scolaire : « Du changement au menu » (12-14 novembre 2015) • Projet « Manger Montréal » : mise en valeur de la restauration responsable
4	<p>Soutenir le développement de l'agriculture urbaine et périurbaine Contribuer aux plans d'actions régionaux respectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vitrine promotionnelle et informationnelle sur l'agriculture urbaine : agriculturemontreal.com • Événement : mois montréalais de l'agriculture urbaine « Cultiver Montréal » • Formations pour intervenants, entrepreneurs agricoles et fermiers • Diagnostic de remise en culture des terres agricoles montréalaises et modèle de mixité d'usages (Bois-de-la-Roche /Cap-St-Jacques) • Évaluation du potentiel (économique, agronomique, multifonctionnel, ...) des terres agricoles montréalaises • Formations aux et par les producteurs agricoles montréalais • Mise en valeur et promotion de l'agriculture montréalaise
SAM MPA	<p>Actions régionales transversales SAM-MPA (Montréal physiquement active)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise sur pied d'un fonds régional « saines habitudes de vie » • Développement de plateforme WEB TIR-SHV • Formation en saines habitudes de vie – milieu municipal • Partenariat avec la 51e finale des Jeux du Québec - Montréal 2016 • Évaluation
TOTAL DES INVESTISSEMENTS SAM 2014 - 2016 : 880 000 \$	

Montréal, le 4 octobre 2015

Commission sur le développement social et la diversité montréalaise
Ville de Montréal, Service du greffe
Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation
275, rue Notre-Dame Est Bureau R-134
Montréal (Québec) H2Y 1C6

Objet : Appui au mémoire du SAM (Système alimentaire montréalais) présenté à la Commission sur le développement social et la diversité montréalaise

Par la présente, Équiterre souhaite appuyer le mémoire du SAM (Système alimentaire montréalais) présenté à la Commission sur le développement social et la diversité montréalaise dans le cadre de la consultation publique « *Analyse de l'opportunité, pour l'agglomération de Montréal, de se doter d'un conseil de politiques alimentaires (CPA)* ».

Depuis plus d'une vingtaine d'années, Équiterre contribue à bâtir un mouvement de société en incitant citoyens, organisations et gouvernements à faire des choix écologiques, équitables et solidaires. À travers ses actions, Équiterre favorise une alimentation locale et biologique, tant pour les citoyens que dans les établissements du Québec.

Dans la perspective de se doter d'un conseil de politiques alimentaires, Équiterre recommande que les enjeux prioritaires suivants soient abordés :

- Faciliter l'accès et la commercialisation en circuits courts, comme les points de livraison des Fermiers de famille et des marchés publics de quartier sur les sites de la ville et de ses partenaires ;
- Offrir des aliments sains, locaux et durables dans ses institutions (milieu santé, éducatif et municipal, comme les cafétérias de ses établissements et les arénas) ;
- Recenser les institutions qui entreprennent des démarches de saines habitudes de vie et plus précisément d'alimentation saine et locale (approvisionnement local, activités de sensibilisation et jardins éducatifs) et les mettre en valeur ;
- Financer les projets d'agriculture urbaine et périurbaine biologique sur son territoire.

En tant que partenaire du SAM, Équiterre est d'avis à l'importance pour Montréal de se doter d'un conseil des politiques alimentaires (CPA) et appuie les différentes propositions du SAM à savoir son rôle dans un contexte montréalais, ses enjeux prioritaires, son modèle de financement et l'instance à laquelle il devrait être rattaché.



Sidney Ribaux
Directeur général, Équiterre



Isabelle Isabelle Saint-Germain
Directrice principale, Équiterre

Montréal, le 5 octobre 2015

Commission sur le développement social et la diversité montréalaise

Service du greffe

Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation

275, rue Notre-Dame Est, Bureau R-134

Montréal (Québec) H2Y 1C6

commissions@ville.montreal.qc.ca

Objet : Appui au mémoire du SAM (Système alimentaire montréalais) présenté à la Commission sur le développement social et la diversité montréalaise

Mesdames,

Messieurs,

Par la présente, l'Association pour la santé publique du Québec (ASPQ) et la Coalition québécoise sur la problématique du poids (Coalition Poids) souhaitent souligner leur appui au mémoire du SAM (Système alimentaire montréalais) présenté à la Commission sur le développement social et la diversité montréalaise dans le cadre de la consultation publique « *Analyse de l'opportunité, pour l'agglomération de Montréal, de se doter d'un conseil de politiques alimentaires (CPA)* ».

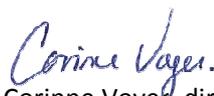
L'ASPQ regroupe citoyens et partenaires pour faire de la santé durable, par la prévention, une priorité. Elle parraine notamment la Coalition Poids qui réunit plus de 330 partenaires pour revendiquer des modifications législatives et réglementaires et des politiques publiques afin de favoriser la mise en place d'environnements facilitant les saines habitudes de vie qui contribuent à prévenir les problèmes de poids et les maladies chroniques.

Comme vous, nous avons à cœur la santé des citoyens montréalais et l'ensemble des Québécois. C'est pourquoi nous croyons qu'il faut offrir les conditions nécessaires qui permettront aux citoyens de bien s'alimenter. En tant que partenaires du SAM, l'ASPQ et la Coalition Poids unissent leur voix afin de doter l'agglomération de Montréal d'un conseil de politiques alimentaires. Nous appuyons également les différentes propositions du SAM à cet effet.

Veuillez recevoir, Mesdames et Messieurs, nos salutations distinguées.



Lucie Granger, directrice générale
ASPQ



Corinne Voyer, directrice
Coalition Poids

Montréal, le 19 octobre 2015

COMMISSION SUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET LA DIVERSITÉ MONTRÉLAISE

Service du greffe
Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation
275, rue Notre-Dame Est Bureau R-134
Montréal (Québec) H2Y 1C6
commissions@ville.montreal.qc.ca

Objet : Appui au mémoire du SAM (Système alimentaire montréalais) présenté à la Commission sur le développement social et la diversité montréalaise

Par la présente Solidarité Mercier-Est souhaite appuyer le mémoire du SAM (Système alimentaire montréalais) présenté à la Commission sur le développement social et la diversité montréalaise dans le cadre de la consultation publique « *Analyse de l'opportunité, pour l'agglomération de Montréal, de se doter d'un conseil de politiques alimentaires (CPA)* ».

Solidarité Mercier-Est est une table de concertation intersectorielle et multiréseaux ayant pour but d'améliorer la qualité de vie des citoyens du quartier Mercier-Est. Pour ce faire, elle mobilise les citoyens et tous les acteurs œuvrant dans le quartier autour d'enjeux et d'actions déterminés collectivement qui ont un impact sur son développement social, communautaire, environnemental et économique.

Dans la perspective de se doter d'un conseil de politiques alimentaires, Solidarité Mercier-Est recommande que les enjeux prioritaires suivants soient abordés, en lien avec la vision et les orientations SAM 2025:

- Enrichir l'offre alimentaire montréalaise ;
- Favoriser l'accès à une saine alimentation;
- Promouvoir la saine alimentation.

En tant que partenaire du SAM, Solidarité Mercier-Est est d'avis à l'importance pour Montréal de se doter d'un conseil des politiques alimentaires (CPA) montréalais et appuie les différentes propositions du SAM à savoir son rôle dans un contexte montréalais, ses enjeux prioritaires, son modèle de financement et l'instance à laquelle il devrait être rattaché.



Émilie Auclair
Directrice générale